

## Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier selon la recommandation 482 - Débutant. R482

### CATÉGORIES DE FORMATION CONCERNÉES :

- Catégorie A : Engins de moins de 6 tonnes
- Catégorie B1 : Pelles mécaniques
- Catégorie B2 : Engins de forage / sondage
- Catégorie B3 : Engins rail-route
- Catégorie C1 : Chargeuses (tractopelle)
- Catégorie C2 : Bulldozer
- Catégorie C3 : Nivelieuse
- Catégorie D : Compacteur
- Catégorie E : Tracteur
- Catégorie F : Chariots télescopique
- Catégorie G : Chargement déchargement sur porte-engin / Utilisation hors production

Présentiel - Synchrone

### Objectifs

Maîtriser la conduite des engins de chantier conformément à la recommandation 482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

#### OPTION POSSIBLE (Nous consulter) :

- Télécommande
- Chargement / Déchargement porte-engin
- AI PR opérateur

### Public Visé

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantier avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

### Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum.

Être reconnu apte à la conduite d'engins par la médecine du travail.

Parler et écrire le français.

Prévoir ses EPI : casque, gants, bouchons anti-bruit, vêtements de travail, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.

### Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Détenir les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail.

Être capable de mobiliser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique pour conduire l'engin en sécurité.

Identifier les risques liés à l'utilisation de l'engin de chantier.

Maîtriser les méthodes et les moyens de prévention de ces risques.

### Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques afin de permettre l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la conduite en sécurité des équipements concernés.

En début de formation, un positionnement est réalisé avec les stagiaires afin d'évaluer leur expérience et leurs besoins, permettant au formateur d'adapter l'accompagnement pédagogique.

La partie théorique est dispensée à l'aide de supports pédagogiques

### Parcours pédagogique

#### Une partie théorique :

Réglementation : connaissances générales

Technologie des engins de chantier

Les principaux types des engins de chantier

Les catégories de CACES®

Règle de circulation applicable aux engins de chantier

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Exploitation des engins de chantier

Vérification d'usage des engins de chantier

#### Une partie pratique :

Prise de poste et vérifications

Conduite et manœuvres : Adéquation - Gestes de commandement - Mouvements simples et mouvements combinés - Circulation - Stabilité de l'engin

Opérations de levage

Travaux de base

Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

multimédias, de vidéos, d'exercices et de tests d'entraînement préparant aux épreuves CACES®. Un livret de formation est remis à chaque participant.

La partie pratique repose sur des exercices d'application et des mises en situation réalisés sur une aire d'évolution adaptée, avec le matériel correspondant à la catégorie préparée.

## Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée

Supports pédagogiques numériques

Aire d'évolution conforme aux exigences de la recommandation CACES® concernée

Matériel adapté à la formation dispensée

## Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié, professionnel et suivi selon notre processus qualité

## Méthodes et modalités d'évaluation

**Modalités d'évaluation** : Évaluation des connaissances par QCM et évaluation des compétences par mise en situation pratique conformément aux exigences de la recommandation CACES® concernée. **Validation** : Attestation de formation après réussite des épreuves théorique et pratique.

**Durée de validité** : 10 ans.

## Modalités d'accessibilité handicap

Afin de garantir l'accessibilité de nos formations, toute personne en situation de handicap ou rencontrant une problématique spécifique (moteur, sensoriel, visuel, auditif, psychique, cognitif, mental, de santé, autre) est invitée à contacter notre référent handicap, au 05 65 69 62 64, afin d'envisager les adaptations nécessaires.

## Sanction formation

Délivrance de l'attestation de réalisation.



### Durée

**14.00** Heures

**2**

Jours

### Effectif

4 à 6 Personnes



Contactez-nous !

**Vanessa BOUCHEREAU**  
Assistante Formation

Tél. : 0630500759

Mail : [vanessa@hauteur-securite.fr](mailto:vanessa@hauteur-securite.fr)